

## **C.N.A.**

### **COMPTE RENDU**

**31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2026**  
**à Le Chesnay**

#### **Convoqués**

---

Les membres du C.N.A. :

Alexandre Davion (coordinateur)	IDF	Présent
Patrick Benoit	NA	Excusé
Guillaume Choisnard	IDF	Présent
Sébastien Dotte	NA	Présent (visioconférence)
Nelly Estier	BPL	Présente (visioconférence)
Christophe Forlay	AURA	Présent
Sébastien Le Page	IDF	Présent
Benoit Robert	IDF	Présent
Julie Vincent	IDF	Présente

#### **Invités**

---

Responsable Régionaux de l'Arbitrage (RRA) :

Christophe Forlay	AURA	Présent. Membre du CNA
Nelly Estier	BPL	Présente (visioconférence)
Guillaume Dervin	EST	Présent
Laurent Dumont	HDF	Présent
Guillaume Jeri	IDF	Présent
Rémy Honoré	NA	Représenté par S. Dotte
Bruno Delorme	PACA	Absent
Martine Urrutigoity	PM	Absent

Dominique Ruaux, président de la CNHS / CNC Présent

# 1 Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du CNA précédent est approuvé à l'unanimité des présents.

## 1.1 Point sur les actions du CNA

ACTION		STATUT
CNA-2014 §2.2 A. DAVION	Vidéo pour support de formation arbitres Action qui n'avance pas en raison de la charge que cela représente. A minima, créer un repository sur le Driver du CNA pour que chaque membre puisse y déposer des séquences vidéo de 10/15s avec l'intitulé de la faute.	Voir G. Jeri pour utiliser les vidéos faites pour la formation AN1 IDF.
CNA-2016 §2.2 Tous	Rédiger un mémo sur l'organisation des formations d'arbitres (processus d'inscription, compétitions cible pour les formations, etc.).	Document revu à finaliser.
CNA-2016 §6 S. DOTTE	Finaliser et diffuser l'article sur la règle de l'avantage (relecture interne CNA avant diffusion via la lettre d'information de la CNHS).	A compléter avec la notion de seconde faute « plus avantageuse ». A diffuser sur le site de la CNHS. Format alternatif pour diffusion sur Fb/Insta ?
CNA-2020 §2.3 J. VINCENT	Rédiger une note explicative pour améliorer la formation AN1 afin d'être diffusée aux RRA, présidents de région et aux arbitres.	Grille à intégrer en annexe du CR du CNA + mail vers les RRA sur les ressources disponibles.
CNA-2020 §2.5 G. CHOISNARD	Rédiger une fiche de poste du Responsable de l'Arbitrage en compétition, incluant les échanges entre arbitres.	Début à initier et partager avec l'ensemble du CNA
CNA-2020 §2.6 A. DAVION	Finaliser les questions/réponses pour la formation théorique des arbitres (objectif fin de saison)	Demander un retour de la mise en œuvre en IDF à G. Jeri (questionnaire et suivi de la formation).
CNA-2020 §3.6.2 S. DOTTE J. VINCENT + TOUS	Rédiger une demande sur l'arbitrage par les jeunes pour avis au CNC. Quel âge pour quelle catégorie. Quel accompagnement... Aquatique vs principal, table...	Un essai fait en région NA avec de l'arbitrage jeune ; résultat peu probant malgré les candidats volontaires : peu / pas de prise de décision. La bonne formule reste à trouver.
CNA-2020 §5 TOUS	Rédiger les fiches de son poste ; objectif de les intégrer en annexe du règlement intérieur du CNA.	Quelques fiches initialisées → à envoyer à Alex pour relecture par les personnes concernées (fin avril) puis présentation au CNA (septembre).
CNA-2023 J. VINCENT	Communiquer vers les arbitres, éventuellement mettre en place un questionnaire, sur les attentes de leur week-end d'arbitrage (accompagnement, échange, etc.)	Formulaire à diffuser aux arbitres en fin de championnat ? Questions fermées : déroulé du championnat, logistique (transport, repas, hébergement)...
CNA-2023 C. DEIMAT	Comparer les solutions logicielles et identifier l'idéal pour notre besoin (avec P. Benoit, J. Vincent et le reste du CNA)	Essai avec Google Form. Autres solutions trop onéreuses.
CNA-2023 B. ROBERT	Prendre en charge l'étude d'une solution de table de marque et identifier les besoins matériels pour la mise en œuvre sur les compétitions ; solution logicielle de O. Denier présentée lors du CNA 2024. Idem celle de MoreSport ?	La solution MoreSport a été déployée et améliorée.
CNA-2024 J. VINCENT	Sujet d'examen théorique AN2 : soumettre une première proposition de sujet d'examen théorique pour revue. Objectif fin février 2024.	Sujet d'examen mis à jour par Julie. Intérêt pour un second examen d'un format différent.
CNA-2024 C. DEIMAT	Proposer un calendrier de communication annuel du CNA.	Calendrier préparé ; à présenter au CNA.
CNA-2025 S. DOTTE 01/03/2025	Intégrer les modifications aux règles votées lors de la CNHS d'avril et septembre 2024.	Règles v13 publiées.

ACTION		STATUT
CNA-2025 S. DOTTE 30/03/2025	Faire évoluer la structure de la page CNA sur le site de la CNHS : définir trois parties (règles du jeu, CNA et formation arbitres).	Fait avec séparation des règles, des structures CNHS et des formations.
CNA-2025 A. DAVION 30/06/2025	Organiser une journée de présentation du processus et des outils de formation AN1 mis en place en Ile de France, rassemblant les membres du CNA et les RRA.	Julie est intégrée au processus de formation AN1 IDF.
CNA-2025 Tous 24/02/2025	Conclure sur l'avis du RRA pour les inscriptions aux formations AN2. Point à aborder lors de la prochaine visio du CNA. - Informer obligatoirement le RRA. - Avis du RRA (ou du président de région en cas d'absence de RRA). - En cas de doute, le responsable des formations AN2 peut solliciter le RRA de la région concernée.	A intégrer au Manuel de formation des arbitres. Manuel de formation à faire valider en CNHS.
CNA-2026 A. DAVION 28/02/2026	Relance à faire vers les AN3 ou de bons AN2 pour arbitrer le tournoi international au Portugal du 12 au 14 juin 2026	
CNA-2026 A. DAVION 28/02/2026	Nouveaux formateurs à formaliser dans la base fédérale (Guillaume JERI, Benoît ROBERT, Laurent DUMONT, Guillaume DERVIN).	
CNA-2026 C. FORLAY 28/02/2026	Demander formellement s'ils souhaitent devenir aide formateur d'arbitres à : Adrien Le Rouzic, Clément Grandamas, Jérémy Plaquin, Edouard Coutel, Sophie Harris	
CNA-2026 S. DOTTE 06/02/2026	Communiquer à la CMAS la liste des AN3 français.	
CNA-2026 S. DOTTE 15/03/2026	Préparer une synthèse des modifications de règles pour la CNHS d'avril 2026.	
CNA-2026 S. DOTTE 15/03/2026	Transmettre au CNC et à la CNHS les points sur la réglementation, les questions relatives à la réglementation fédérale.	
CNA-2026 S. DOTTE 15/03/2026	Transmettre au CNM et à la CNHS les points sur les certificats médicaux (éventuellement sonder les autres clubs ayants beaucoup de jeunes pour la mise en œuvre des CACI surclassement).	
CNA-2026 S. DOTTE 15/03/2026	Transmettre au CNM et à la CNHS le questionnaire sur les commotions et le protocole associé (CMAS) pour traitement.	
CNA-2026 J. VINCENT 31/08/2026	Avec le CNC, définir le protocole de contrôle des fiches d'encadrement en début de saison vis-à-vis des arbitres actifs / inactifs.	
CNA-2026 S. DOTTE 15/03/2026	Formaliser le principe et les besoins en AN2 pour les tables de marques pour le prochain mondial en France, pour communication vers la CNHS et le CNA	
CNA-2026 J. VINCENT 06/02/2026	Préparer un questionnaire Google Form, même incomplet, pour essai par Guillaume C / Patrick / Seb sur le stage France des 7 et 8 février 2026 à Clermont-Ferrand	
CNA-2026 P. BENOIT 28/02/2026	A l'issue du stage AN2 de février et de la mise en place du Google Form de suivi, voir ce qui est possible de faire comme synthèse vers les candidats à partir des éléments collectés	

## **1.2 Bilan de la CNHS de septembre**

Bilan fait lors de la visio CNA suivant la CNHS.

Volonté de ne plus accorder de dérogation aux candidats à l'examen AN2 qui n'ont pas effectué les stages de formation. Tolérance envers les joueurs des collectifs France vis-à-vis de leur disponibilité, compensée par leurs connaissances des règles et leur niveau de jeu. Les exceptions (événements de vie) sont traitées par le bureau du CNA pour trouver des solutions individuelles.

Réponse à la question posée en CNHS sur les affectations des arbitres vs leur expérience / niveau à faire lors de la prochaine CNHS : niveau considéré lors de la répartition des arbitres par rapport à leur vœux.

## **1.3 Inscription des divers**

- Année joker pour grossesse.
- Numéros sur les joueurs.
- Matériel : besoin de gants (surtout les grandes tailles), maillots de bain ?
- Quota club en cas de manquement exceptionnel d'arbitre.
- Enregistrement audio des arbitres aquatiques et à la table.
- Protocole commotion.

## **2 Point avec les Responsables Régionaux de l'Arbitrage**

Groupe WhatsApp créé avec l'ensemble des RRA ; peu d'activité sur le groupe.

Objectif d'échanger sur les pratiques entre RRA, notamment sur le modèle de formation des AN1 initié par l'Île de France.

Sollicitation par des territoires extra-marins (St Barth, formation le 7 mars par G. Choisnard). Sollicitation similaire par le club de Nouméa.

### **2.1 CRHS AURA (Christophe Forlay)**

Pas de formation AN1 en 2024/2025.

Difficulté pour faire des formations lié au manque de tournoi sur la région.

### **2.2 CRHS BPL (Nelly Estier)**

3 arbitres AN1 diplômés sur la saison 2024/2025.

Formation en trois phases : théorie, pratique et examen.

### **2.3 CRHS Grand EST (Guillaume Dervin)**

1 arbitre AN1 diplômé sur la saison 2024/2025.

3 candidats reconduits sur la saison en cours. Formation à Meaux. Rapprochement avec la région IDF : les candidats peuvent pratiquer en région IDF.

Logiciel IDF en cours de déploiement dans la région.

1 AN2 inactif souhaite se réactiver ; intégré à la formule AN1 pour une remise à niveau des règles grace à l'outil.

#### **2.4 CRHS HDF (Laurent Dumont)**

1 arbitre AN1 diplômé sur 4 candidats sur la saison 2024/2025.

6 candidats pour la saison 2025/2026.

Fiche de suivi partagée entre les formateurs, puis retour vers les candidats. Formation sur 3 journées.

#### **2.5 CRHS IDF (Guillaume Jeri)**

3<sup>ième</sup> saison avec la nouvelle formule de formation, en distanciel avec QCM d'évaluation puis une journée en présentiel sur la théorie, avec une mise en situation (gestion de match, etc.).

4 arbitres AN1 diplômés sur la saison 2024/2025.

13 candidats pour la saison 2025/2026.

#### **2.6 CRHS NA (Sébastien Dotte)**

4 arbitres AN1 diplômés sur 5 candidats sur la saison 2024/2025.

Pas de formation sur cette saison en raison d'un planning de compétition publié tardivement.

#### **2.7 CRHS PACA (Bruno Delorme)**

Pas de retour.

#### **2.8 CRHS PM (Martine Urrutigoity)**

Pas de retour.

### **3 Point sur les Equipes de France (Laurent Prades)**

L'objectif est de renforcer la présence de l'arbitrage dans les collectifs France. Laurent souhaite que les joueurs des collectifs soient encore plus préparés avant leur entrée dans les collectifs France.

Trois lieux privilégiés pour les stages des prochaines années : Sarcelles, Montluçon et Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand sera privilégié pour les équipes élites en prévision du mondial 2027.

Dans le but d'améliorer la discipline, le comportement des joueurs en compétition internationale, le CNA recommande de rappeler aux présidents de régions, aux présidents de clubs, aux RRA, aux commissaires, aux RA que les joueurs ne doivent pas invectiver les arbitres, mais seulement les capitaines / coachs.

### **4 Retour sur le tournoi U19/U24 à Montluçon**

Projet non aboutit : les équipes étrangères, hors GBR, n'ont pas voulu se déplacer.

L'alternative a été de s'appuyer sur le tournoi du Puy en Velay pour faire un grand tournoi jeune U18/U23.

### **5 Retour sur l'ICC Europe/Afrique 2025 à Dordecht**

Le Tournament Referee avait deux Assistant Tournament Referee (ATR). Chaque équipe était dirigée par un seul responsable d'équipe. Les arbitres étaient assessés par les ATR.

Problématique du positionnement des ATR sur les phases finales au détriment d'autres arbitres. Le système de notation reste partial.

Les arbitres ont été très bien accueillis dans un complexe sportif très haut de gamme.

Cinq arbitres Français étaient présents, deux arbitres deux étoiles et trois arbitres trois étoiles.

### **6 Tournoi international au Portugal du 12 au 14 juin 2026**

Besoin de deux arbitres ; pas de retour positif à ce jour.

@Alex : Relance à faire vers les AN3 ou de bons AN2 pour arbitrer le tournoi international du Portugal du 12 au 14 juin 2026.

Logement en auberge de jeunesse en chambre twin, pris en charge. Trajet en avion puis minibus entre l'aéroport de Lisbonne et la piscine/auberge de jeunesse.

Retour probable le lundi vs horaires matches / vols le dimanche soir.

### **7 Championnat du Monde Age Group 2026 en Turquie**

Candidats potentiels : Sébastien Dotte, Benoit Robert, Patrick Benoit (à confirmer).

Rappel : le collège des arbitres de la CMAS (CoR) est en charge de la sélection des arbitres pour les compétitions.

Step 1 : appel à candidature vers les arbitres L3 - va être envoyé dans les prochains jours.

Step 2 : les arbitres sont présélectionnés par le CoR + LOC sur la base de leur niveau/expérience et le coût de déplacement (estimation à renseigner sur le formulaire de réponse) – réunion planifiée le 28/02.

Step 3 : le CoR valide la liste avec les fédérations (licence valide, etc.)

Step 4 : le CoR convoque formellement les arbitres, qui peuvent à ce moment organiser leur déplacement.

## 8 Formations des arbitres

### 8.1 Bilan des formations 2025

Nombre d'inscrits en début de saison : 23

Nombre de participants aux formations pratiques (stages et championnat) : 18

Nombre de présent à l'examen : 11

Nombre de reçus : 8 (73%)

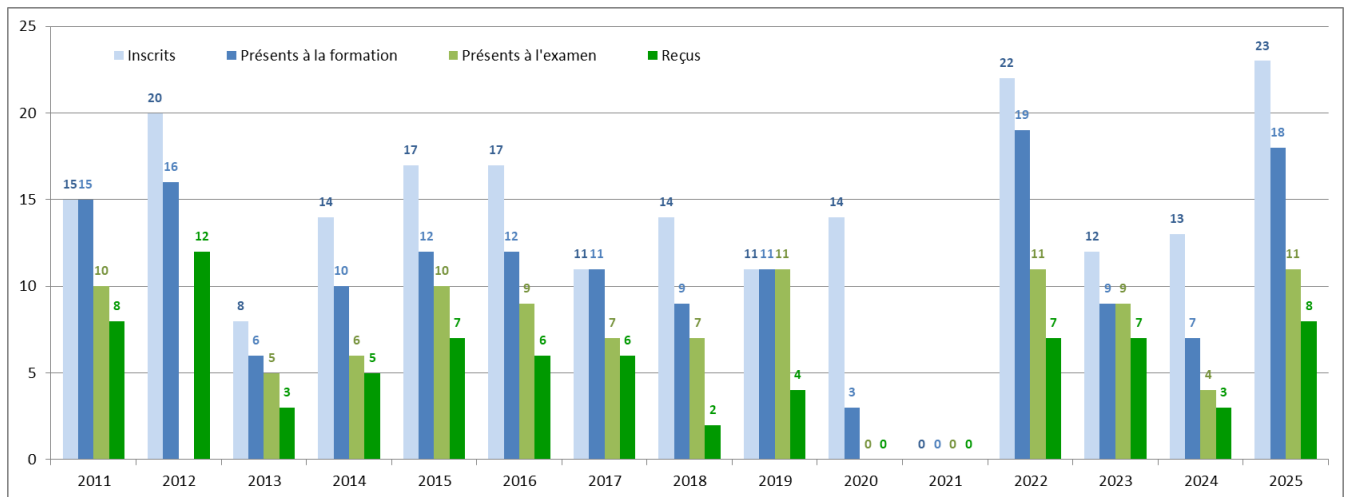


Figure 1 : Historique des formations AN2

4 stages ont été organisés sur stage France :

- 30/11 & 01/12/2024 à Montluçon avec 5 stagiaires, 2 formateur
- 08 & 09/02/2025 à Clermont 3 stagiaires, 2 formateurs
- 22 & 23/03/2025 à Laval 4 stagiaires prévus 3 participants, 2 formateurs
- 14 & 15/06/2025 à Angers stage annulé le 13/05 par manque de formateur, 3 stagiaires prévus

2 stages ont été organisés sur les compétitions :

- 08 & 09/03/2025 sur la manche 2, 2 stagiaires, 3 formateurs
- 05 & 06/04/2025 sur les Juniors à Mulhouse, 5 stagiaires prévus 4 participants, 3 formateurs

3 sessions d'examen organisées :

- 09 & 10/11/2024 sur la manche 1 à Sarcelles, 1 candidat, 3 formateurs
- 24 & 25/05/2025 sur la D4 à La Rochelle, 5 stagiaires en examen et 1 en stage car non prêt pour l'examen, 2 formateurs
- 21 & 22/06/2025 sur la D3 à Montluçon, 6 inscrits 5 participants, 2 formateurs

Sur les 11 candidats qui se sont présentés à l'examen 8 ont été reçus.

Sur les 3 qui ont été recalés 2 n'ont pas préparé l'examen sérieusement. 1 a été mal conseillé sur des stages France non encadré par des formateurs officiels et il a insisté pour le passer malgré nos conseils pour faire des stages officiels. 1 a insisté pour passer l'examen malgré que ses formateurs de la saison passée lui aient conseillé de faire d'autres stages. 1 qui été considéré comme prêt pour l'examen mais qui n'a pas réussi.

A noter également qu'une session d'examen a été organisé sur la manche 1 pour valider un candidat du club de Hyères pour aider le club, candidat validé.

Bilan du déroulement de la saison passée :

Sur les 23 candidats inscrits, 8 n'ont jamais participé à un stage et n'ont pas fait d'effort. Sur ces 8 candidats 3 candidats du club de Hyères se sont inscrits mais ne se sont pas manifestés pour participer aux stages et ont annulé leur participation en cours de saison. Un club a souhaité changer le nom d'un candidat en cours de saison mais il ne s'est pas manifesté non plus. Les 5 autres candidats ont eu des empêchements personnels qui ont compliqué leur saison.

Pour faciliter le passage de l'AN2 pour les joueurs équipe de France un aménagement de la formation a été fait : ils ont fait un stage obligatoire sur stage France (autres collectifs France que le leur) et un examen lors d'une session sur championnat de France. Lors de l'examen, si les formateurs, en milieu de première journée, les voyaient en difficulté ils rebasculaient en stage pratique. Cette organisation a été payante car ces candidats ont été très performants que ce soit à l'écrit qu'en pratique. Tous ceux qui ont passé l'examen l'ont validé.

Il y a également eu deux inscrits en réactivation : un été prévu sur le stage France qui a été annulé, l'autre n'était pas disponible aux dates programmées restantes car il s'est inscrit tard dans la saison (18/03/2025).

Un candidat a fait 3 stages sur la saison pour augmenter ses chances la saison prochaine.

Bilan des formateurs :

Saison compliquée pour les formateurs car il y avait beaucoup de stagiaires et donc plus de stage que les saisons précédentes. Certains formateurs ont fait jusqu'à 4 stages.

Décision suite à cette saison de limiter le nombre de candidats à 4 s'il n'y a que 2 formateurs sur une compétition.

## 8.2 Organisation des formations 2026

### 8.2.1 Stages et examens AN2

24 candidats sur la saison. 13 candidats validés pour la saison sur leurs propositions de stage/examen. 11 candidats non positionnés (non répondus).

Stage de formation :

Date	Lieu	Stage	Formateurs	Nb candidats
7 et 8 février 2026	Clermont-Ferrand	Elite H et relève H	Guillaume, Patrick, Seb D	6
14 et 15 mars 2026	Montluçon	D1 manche 2 et D2F	Patrick, Alex, Guillaume D, + Jérémy P	5
21 et 22 mars 2026	Clermont-Ferrand	U19 H+F U24 H+F (selection)	Seb D, Christophe ?	6
4 et 5 avril 2026	Rennes	Junior (et minimes)	Guillaume D, Julie + Théo, Pascal	5

Examens :

Date	Lieu	Compétition	Formateurs	Nb candidats
6 et 7 juin 2026	Douarnenez	D4M	Loïc ? + Jean, Edouard	4 (+2 ?)
13 et 14 juin 2026	Montluçon	D3M et D3F	Guillaume C, Guillaume J, Benoit + Laurent, Edouard	5 (+3 ?)
30 et 31 mai 2026 ?	Saint Brieuc	D2M ?	Pas de formateur disponible	

## 8.2.2 Sujets théoriques AN2

Le format de l'examen a été validé via les sessions de la saison précédente.

## 8.2.3 Liste des formateurs AN2

Formateurs	Aides formateurs
Christophe FORLAY	Olivier MARTINEZ
Vincent HEURTAUT	Pascal BLANC
Sébastien LE PAGE	Stéphane SANDOR
Alexandre DAVION	Thomas CREQUIS
Julie VINCENT	Théo BON
Guillaume CHOISNARD	Alexis POTELLE
Patrick BENOIT	Loïc FAUQUEUX
Sébastien DOTTE	Jean GATIGNOL
Guillaume JERI*	Sophie HARRIS
Benoît ROBERT*	Jérémy PLAQUIN
Laurent DUMONT*	
Guillaume DERVIN*	

\* : @Alex Davion : nouveaux formateurs à formaliser dans la base fédérale.

@Christophe : demander s'ils souhaitent devenir aide formateur d'arbitres à : Adrien Le Rouzic, Clément Grandamas, Jérémy Plaquin, Edouard Coutel, Sophie Harris.

## 9 Gestion des arbitres

### 9.1 Bilan des arbitrages 2025

145 arbitres (130 actifs et 15 inactifs)

102 arbitres ont été actifs en 2025.

28 arbitres actifs ont une obligation d'arbitrer cette année (sinon inactif)

12 arbitres sont inactifs (de l'année dernière) et 3 nouveaux cette année (non-retour possible) ; une demande de réactivation en cours.

Pour la première fois cette saison nous sommes en positif en termes d'arbitres : 7 nouveaux arbitres pour 3 sorties définitives.

### 9.2 Validation des arbitres inactifs 2025

Pas de nouveaux arbitres inactifs cette saison. Trois arbitres ont exprimés le souhait de ne plus arbitrer mais sont encore actifs cette saison (année blanche).

### 9.3 Répartition des arbitres 2026

27 arbitres n'ont pas fait de vœux avant le CNA.

Les championnats en déficit sont : la manche 3 (10/18) et la D3M/D3F (10/18).

Identification des responsables de l'arbitrage pour les compétitions :

Championnat	Responsable(s) d'Arbitrage (RA)
D1M Manche 2 D2F	Guillaume Dervin + Jérémy Plaquin (+ Alexandre Davion)
Minimes et Junior	Guillaume Dervin
Benjamin et Cadet	Remi Honoré + Nelly Estier
D1M Manche 3	Benoit Robert + Olivier Martinez
D2M	Sophie Harris
D4M	Edouard Coutel (+ Jean Gatignol)
D3M et D3F	Guillaume Choisnard + Laurent Dumont

### 9.4 Gestion des AN3

Liste des arbitres AN3 actifs :

Prénom NOM	Statut CMAS	Statut France
Xavier Beaulieu	L3 inactif	L3
Patrick Benoit	L3 Actif	L3
Guillaume Choisnard	L3 inactif	L3 à réactiver
Alexandre Davion	L3 Actif	L3
Vincent Heurtault	L3 inactif	L3 à réactiver
Sébastien Dotte	L3 Actif	L3
Loïc Fauqueux	L3 inactif	L3
Christophe Forlay	L3 Actif	L3

Prénom NOM	Statut CMAS	Statut France
Alexandre Fuster	L3 inactif	Non licencié
Jean Gatignol	L3 inactif	L3
Sébastien Le Page	L3 inactif	L3 à réactiver
Adrien Le Rouzic	L3 Actif	L2 à observer
Olivier Martinez	L3 inactif	L3 ?
Thomas de Trébons	A supprimer	L3
Benoit Robert	L3 Actif	L3
Dominique Ruaux	A supprimer	L3
Thierry Tirard	A supprimer	L3
Julie Vincent	L3 Actif	L3 (actif 2026)

@S. DOTTE : Communiquer à la CMAS la liste des AN3 français.

Pour rappel, les critères pour devenir AN3 sont rappelés dans le règlement intérieur du CNA.

AN3 potentiels à observer : Edouard Coutel (Morlaix), Quentin Diedrich (Saintes), Sophie Harris (Lagny), Adrien Le Rouzic (Le Chesnay).

Si des AN2 désirent être surveillé pour évoluer vers le statut d'AN3, contacter les membres du CNA.

## 9.5 Gestion des remboursements

Nouveau formalisme de remboursement : fonctionne globalement bien, permet de gagner du temps. Quelques arbitres ne font pas l'effort sur la forme des fiches (fiche sous Excel et règles de nommage des pièces jointes).

Lorsqu'un arbitre se déplace seul avec son véhicule personnel, il faut impérativement qu'il joigne à sa demande de remboursement une simulation de trajet SNCF pour avoir une base de remboursement.

Dans quelques cas, le coût de déplacement réel est plus important que le tarif SNCF, voir dans certains cas, les horaires SNCF ne sont pas compatibles avec les horaires des championnats ou nécessite une nuit supplémentaire.

@Dominique : voir avec la fédération s'il est possible de déroger à la règle de remboursements des arbitres obligés de prendre leur véhicule en absence de solution SNCF compatibles avec les horaires de la compétition.

## 9.6 Equipements des arbitres

Un questionnaire est parti vers les arbitres pour des lycras avec un nouveau design. La synthèse est en cours.

Prochain besoin : renouveler les gants des arbitres, notamment les grandes tailles. Bilan des stocks à faire pour prévoir une nouvelle commande.

Question de maillots de bain pour les arbitres ?

Priorité aux lycras, d'ailleurs se serait bien d'avoir des tops adaptés aux femmes. Gestion plus complexe liée aux tailles, aux évolutions de taille.

## 10 CMAS (Sébastien Dotte)

Mise en œuvre de la nouvelle gestion des arbitres L3 pour le prochain Age Group en Turquie.

Chaque volontaire devra indiquer le coût prévisionnel de son déplacement et une majoration de 20%. Le remboursement par le pays organisateur sera plafonné à cette somme.

Pour 2026 la priorité est donnée aux structures de formation et aux supports : volonté d'avoir une formation et une banque de questions en ligne.

## 11 Règles du jeu (Sébastien Dotte)

### Volume 1 – Exigences du terrain de jeu

CNHS 27/09/2025 : Il est demandé au CNA de réintégrer la cote minimale de 10 mm pour l'épaisseur des crosses.

Ajout d'un article Fr.3.3.9.2.1 pour compléter l'article 3.3.9.1 :

3.3.9.2 Dimensions : La crosse doit entrer entièrement dans un gabarit dont les dimensions intérieures sont 100mm x 350mm x 50mm.

**Fr.3.3.9.1 La crosse doit avoir une épaisseur minimale de 10mm.**

Discussion sur certaines crosses neuves qui ne respectent pas cette règle (Kraken - à vérifier) sans pour autant être dangereuse.

D'autres équipements des joueurs (palmes, etc.) n'ont pas cette épaisseur minimale.

Les crosses trop fines sont refusées par les arbitres.

@Sébastien : aborder de nouveau ce sujet en CNHS.

Gabarit de crosse : il serait intéressant d'avoir un gabarit, sur le modèle utilisé à Gold Coast, imprimé en 3D, dans la mallette du commissaire.

@Benoit : proposer une solution avec maquettage 3D du gabarit et impression.

### Evolutions des règles internationales CMAS : version 13.0 de février 2025.

All	Combined Volumes 1 & 2 of Rules of Play into this one document
-----	--

Regroupement des deux volumes en un seul

⇒ Chapitres conservés, ajout de chapitres « réservés » (de 6.0 à 12.0).

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

2.1	Added fibreglass as material for goals
-----	--

2.1 Ils doivent être en acier galvanisé ou en acier inoxydable (feuille de 2 mm d'épaisseur minimum) ou en matériau similaire, avec toutes les arêtes tranchantes adoucies ou protégées.

Devient :

2.1 Ils doivent être en acier galvanisé ou en acier inoxydable (tôle de 2 mm d'épaisseur minimum), **fibre de verre**, ou en matériaux similaires. **Toutes** les arêtes tranchantes **doivent être ébavurés et/ou** protégées.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

C.N.A.

3.2.2	Amend cap numbers
-------	-------------------

La règle internationale a été modifiée sur la règle française => suppression de la Wi.3.2.2 et passage de la Fr.3.2.2 à 3.2.2.

Les dix (10) joueurs de chaque équipe doivent porter un bonnet, noir (ou bleu foncé) ou blanc, assorti à la couleur des crosses utilisées par l'équipe. Les bonnets doivent avoir un numéro différent, compris entre 1 et 15 pour chaque joueur du groupe.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

3.3.10	Electronic devices not allowed by players
--------	---

Nouvelle règle visant à interdire les équipements de communication électroniques.

Les joueurs ne sont pas autorisés à porter ou à utiliser d'appareils de communication électronique. Cependant, les appareils servant exclusivement au suivi de l'activité des joueurs peuvent être autorisés à la discrétion des arbitres.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

4.1.2	Simplification of referee qualification
-------	---

Simplification de la règle internationale :

Wi.4.1.2 L'arbitre principal et les arbitres aquatiques devront avoir la qualification "Arbitre International". Ils sont nommés par leur fédération subaquatique nationale ayant autorité, et ils devront être enregistrés auprès de la commission internationale de hockey subaquatique de la CMAS.

Devient :

Wi.4.1.2 L'arbitre principal et les arbitres aquatiques doivent être des arbitres qualifiés, désignés par l'autorité organisatrice de la compétition et inscrits auprès de la Commission de Hockey Subaquatique de la CMAS.

Question ouverte : faut-il une règle équivalente en France (convocation par le CNA, affecté par le RA, etc.) ?

Non, ces précisions semblent inutiles, notamment dans le volume des règles du jeu.

La spécificité internationale est à mettre à jour.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

4.5.6.5	Puck approval
---------	---------------

Wi.4.5.6.5 Pour les Championnats de Monde ou de Zone, le palet devra être approuvé par la commission de hockey de la CMAS.

Devient :

Wi.4.5.6.5 Pour une compétition CMAS, le palet doit être approuvé par le Collège des Evènement de la Commission de Hockey Subaquatique de la CMAS.

La spécificité internationale est à mettre à jour.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

C.N.A.

5.0	Protest during match
-----	----------------------

Chapitre spécifique CMAS dans les règles du jeu. Au niveau France, l'équivalent est dans le volume 0.  
 ⇒ Pas de changement sur la partie spécifique française

La spécificité internationale est à mettre à jour.

→ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

14.2.3	Clarification to times play in respect of referee time-outs
--------	---

Ajout de la gestion des temps morts arbitre à la gestion du chronomètre du match.

Une fois commencé, le décompte du temps est continu jusqu'aux deux (2) dernières minutes du match et il ne peut être arrêté que par l'arbitre principal en cas de blessure grave, quand il y a le besoin de discuter avec les autres arbitres, ou autre circonstance particulière.

Devient :

Une fois **lancé**, le décompte du temps **se poursuit sans interruption** jusqu'aux deux (2) dernières minutes du match et **il** ne peut être arrêté que par l'arbitre principal en cas de blessure grave, **de nécessité de consultation** avec les autres arbitres ou de toute autre circonstance exceptionnelle. **Lors d'un temps mort arbitre, le chronomètre reprend au signal de reprise donné par l'arbitre principal. Si un but ou un but de pénalité est accordé après consultation des arbitres, le chronomètre reprend à l'annonce de cette décision par l'arbitre principal.**

Point sur un temps mort pris lors d'un tir de pénalité : ajouter que la règle de reprise du temps lors d'un tir de pénalité qui s'applique est celle du tir de pénalité (reprise du temps au redémarrage du jeu). -> ajouter une note en dessous de cette règle :

Note : lors d'un tir de pénalité, si les arbitres ont besoin de se consulter, le temps étant déjà arrêté, le jeu reprendra après le tir de pénalité selon la règle 17.8.5.

→ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation (avec la note spécifique française).

14.2.6	Clarification for team time outs
--------	----------------------------------

Pour toutes les compétitions, on peut demander un temps-mort par équipe et par mi-temps, à la faveur d'un arrêt du jeu. Le temps-mort peut être demandé soit par le capitaine d'équipe, soit par l'entraîneur.

Devient :

Pour toutes les compétitions, un temps mort par équipe et par mi-temps peut être demandée à la faveur d'un arrêt du jeu par l'arbitre principal, **sauf lorsqu'un tir de pénalité est accordé mais pas encore joué. Le temps mort débute dès lors qu'il est signalé par l'arbitre principal.** Le temps-mort peut être demandé soit par le capitaine d'équipe, soit par l'entraîneur.

→ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

16.1	Clarification of Advantage Rule
------	---------------------------------

16.1.1 A tout moment du match, si un arbitre remarque une faute contre l'équipe en possession, mais décide que cette infraction n'affecte pas l'avantage de l'équipe en possession, le jeu se poursuivra comme si la faute n'avait pas eu lieu.

Wi.16.1.2 Si une infraction est observée et que la règle de l'avantage est appliquée, une fois que l'avantage est perdu ou à l'arrêt de jeu suivant, l'arbitre peut attribuer une pénalité a posteriori.

Fr.16.1.2 Il laissera l'avantage, sans notion de durée ou de possession, tant qu'il estimera que l'équipe bénéficiaire peut en retirer un gain territorial ou un avantage tactique. Si l'équipe bénéficiaire n'en retire rien, l'arbitre accorde une pénalité (coup-franc ou tir de pénalité) contre l'équipe fautive à l'endroit de la faute initiale. Si l'équipe bénéficiant de l'avantage commet une faute, l'arbitre reviendra à la faute initiale.

Fr.16.1.3 L'avantage s'applique même lors d'une faute grave (pour ne pas empêcher un but); la sanction est infligée après l'action.

Devient :

16.1.1 A tout moment du match, si un arbitre constate une faute mais estime que l'arrêt du jeu pourrait être préjudiciable à l'équipe lésée, le jeu se poursuivra comme si la faute n'avait pas eu lieu. Cet avantage sera maintenu jusqu'à ce que l'arbitre considère que l'équipe lésée conserve un gain territorial ou un avantage tactique.

16.1.2 Lorsque la règle de l'avantage est appliquée et que cet avantage est perdu, l'arbitre peut accorder une pénalité différée à l'endroit où l'infraction a été constatée.

16.1.3 Lorsqu'une infraction grave est constatée et que la règle de l'avantage est appliquée, l'arbitre peut sanctionner le ou les joueurs fautifs pour une pénalité de temps appropriée (voir 17.3.1) lors du prochain arrêt de jeu. Le jeu reprend à l'endroit de ce dernier arrêt et non à l'endroit où la faute initiale été constatée.

La formulation « a retrouvé une situation de jeu équivalente à celle qui aurait été la sienne en l'absence d'infraction » est moins claire que la formulation spécifique française « conserve un gain territorial ou un avantage tactique ».

De même pour la nouvelle formulation 16.1.3 sur l'association « grave », la prise de sanction et le positionnement du palet ; la structure française évitait cet amalgame.

Après discussion, le CNA préconise de conserver les spécificités française tant que cette formulation n'est pas clarifiée.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation (conservation des spécificités Fr).

16.3.6	Clarification on handling the puck rule
--------	---

16.3.6 Manier le palet avec la main libre ou avec celle qui joue, ceci inclut le guidage du palet avec un doigt tendu.

Devient :

Manier le palet avec la main libre ou avec celle qui joue, ceci inclut le fait de guider ou coincer le palet avec un doigt tendu, le pouce ou une partie de la main.

16.3.6.1 Si le palet touche accidentellement le dos de la main du joueur, cela ne sera pas considéré comme une manipulation du palet, sauf si cette manipulation est délibérée pour propulser le palet.

➔ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

16.3.24	Added flick out of bounds to list of infringements (consistency with 17.7.1)
---------	--

Nouvel article pour décrire le tir en dehors du terrain du tableau 17.7.1 :

### 16.3.24 Envoyer le palet hors des limites du terrain

De fait, renuméroter la règle Fr.16.3.24 en Fr.16.3.25.

→ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

17.7.1	Correction of rules description and numbers
--------	---

Corrections multiples dans le tableau 17.7.1 (cohérences des numéros des règles).

→ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

17.9.1.5	Removal of scooping the puck out of the goal as an example of penalty goal
----------	--

Suppression de l'article 17.9.1.5 qui accorde un but lorsqu'un palet est sorti du but illégalement (le but initial est validé, on en ajoute pas un second – mais ça pourrait être drôle).

### ~~17.9.1.5 Sortir le palet du but irrégulièrement.~~

→ Validé CNA ; à présenter en CNHS pour validation.

## 12 Traitement des questions diverses

### 12.1 Marquage des joueurs

Test mis en œuvre sur la saison 2026 sur la D1M / D1F : marquage des numéros sur les bras/épaules des joueurs.

Question sur la toxicité des marqueurs possiblement utilisés. Surtout si cette règle se généralise à toutes les catégories, jeunes notamment.

Question sur l'homogénéisation des formes de numéros (exemple du triathlon). Possibilité d'utiliser des stickers de numéros (~1 € / sticker) qui pourraient être fournis par la CNHS pour les compétitions. Cela permettrait d'approvisionner en volume.

Les numéros seraient de 1 à 15 en accord avec la réglementation.



Exemple :

<https://la-boutique-des-organiseurs.fr/materiel/626-tatouage-numero-pour-bras-ou-jambe.html>

@CNC : Etudier l'approvisionnement pour les compétitions de stickers de 1 à 15 pour les équipes.

### 12.2 Quota club en cas de manquement exceptionnel d'arbitre

Le principe serait, en cas de manquement de quota d'arbitre pour un club, de considérer un nombre de quota à assurer plutôt qu'un quota individuel.

Exemple : un arbitre réalise 2 arbitrages pour couvrir 2 équipes de son club.

Cela traduit un déficit d'investissement / de formation au sein des clubs. Au niveau des clubs, cela peut pénaliser les féminines ou les jeunes.

Discussion sur le côté temporaire / exceptionnel de cette mesure pour éviter des dérives permanentes.

Peut complexifier la gestion des arbitres vis-à-vis des vœux / des disponibilités des arbitres sur plusieurs championnats.

Problématique sur le volume global d'arbitrage à effectuer : certains arbitres font déjà plusieurs week-ends sans couvrir de quotas supplémentaire. Si le quota multiple est mis en œuvre, ces arbitres couvriront leurs équipes mais il y aura des manques au global.

Note : considérer plus de quotas d'arbitre ne résoudra pas forcément les manques sur les championnats traditionnellement en manque d'arbitres (manche 3, championnats « éloignés »).

Malheureusement, les règles dérogatoires pour les cas particuliers sont exploitées par des clubs qui en abusent.

Difficile de conclure sur ce sujet et d'avoir une proposition générale ; la seule proposition est de gérer au cas par cas les exceptions au niveau CNHS.

### **12.3 Année joker pour grossesse**

La proposition est de ne pas considérer l'année blanche des arbitres dans les cas de grossesse, mais une année non comptabilisée. L'année blanche étant une année pour faire un pause / palier à des imprévus.

Par exemple, une femme accouchant une saison pourrait avoir besoin de son année blanche la saison suivante. Idem lors de l'enchaînement de plusieurs grossesses.

Dans les faits, cela correspond au traitement actuel des arbitrages. L'objectif est de le formaliser.

@CNC : S'assurer lors du contrôle des fiches d'encadrement en début de saison que les arbitres inscrits sont bien actifs (communication CNC / CNA Gestion des arbitres).

### **12.4 Enregistrement audio des arbitres aquatiques et à la table**

More-Sport a démocratisé l'utilisation de prise audio des arbitres lors des temps-morts arbitres (perches ou micro-cravate).

Cela donne de la visibilité sur les prises de décision des arbitres mais peut gêner certains arbitres.

Cela permet également de faire découvrir le jeu / ses règles aux spectateurs (via les vidéos).

Note : toujours la difficulté liée aux différences de points de vue et donc aux interprétations des spectateurs vis-à-vis des prises de décision des arbitres. La vidéo ne permettant pas toujours de voir et donc de juger l'intégralité d'une action (avantage, actions antérieures...).

Il y a également une problématique liée aux commentaires lors des vidéos sur l'interprétation et le respect des décisions des arbitres ; il serait nécessaire d'avoir de la bienveillance ou de la retenue de la part des commentateurs.

Exemples d'autres sports : au rugby, la communication des arbitres est diffusée complètement. Au foot, les arbitres discutent entre eux et seule la décision finale est retransmise.

Lors du championnat cadet 2025, More-Sport a proposé aux arbitres principaux de porter un micro-cravate. Le port du micro ou non a été à la discrétion des arbitres.

Cela induit un plus grand professionnalisme des arbitres sur leur communication avec la table, avec les arbitres aquatiques ou les joueurs.

Il serait intéressant de pouvoir à minima fermer le micro-cravate ou refuser la perche lors des temps morts arbitres.

La décision pourrait être prise à l'unanimité des arbitres (principal et aquatique), mais cela peut être une forme de pression pour les arbitres qui ne souhaiteraient pas être enregistrés.

Cas particulier des arbitres en formation : la situation est déjà à un haut niveau de stress pour les candidats, il n'est pas souhaitable d'avoir des enregistrements dans ces cas.

Cette pression supplémentaire peut également freiner certains arbitres pour venir sur des manches / matchs à enjeu.

## **12.5 Protocole commotion**

Actuellement, il y a un vrai manque dans notre réglementation vis-à-vis de la continuité de match pour un joueur subissant une commotion : décision de l'arbitre de sortir un joueur, conditions de retour dans le jeu (avec la pression potentielle des équipes). Cas des saignements, des commotions, etc.

Au niveau CMAS, un protocole commotion existe (basé sur la pratique du championnat Néo-Zélandais) : l'arbitre évalue la commotion en posant une ou plusieurs questions au joueur (quel est le score, dans quelle ville sommes-nous, etc.). Si l'arbitre décide de sortir le joueur du jeu, son retour en jeu n'est possible qu'après un avis médical.

Problématique : nous n'avons pas forcément de médecin sur les compétitions. Lors de certaines compétition, des MNS sont présent mais pas sur toutes les compétitions. Est-ce que le RIFAHS est suffisant pour être pertinent sur ces cas ?

Un avis de la commission médicale sur le protocole mais aussi sur la responsabilité des parties prenantes est nécessaire.

@CNM : Adresser le sujet des blessures, commotions et protocole associés de diagnostic et de retour en jeu.

## **12.6 Arbitres de table pendant le mondial 2027 en France**

Le concept serait d'utiliser les arbitres AN2 (L2) français pour assurer les rôles de timekeeper et scorer aux tables de marque.

Le besoin est d'avoir 2 arbitres par table par terrain, donc 4 arbitres en permanence, soit 8 arbitres par jour en considérant les plages horaires.

Proposition à formaliser puis à transmettre à la CNHS (d'avril), puis sondage à faire pour voir le nombre de volontaires potentiels.

@Seb : formaliser le principe et les besoins en AN2 pour les tables de marques pour le prochain mondial en France, pour communication vers la CNHS et le CNA.

## **13 Refonte de l'AN2**

Base de travail sur le document réalisé par Christophe et les réunions précédentes du CNA.

Différents axes de travail sont proposés.

### **13.1 Formalisation écrite des appréciations**

La formalisation écrite des appréciations des candidats lors des différents stages, permettant la transmission entre les formateurs (possiblement différents sur les différents stages). Une possibilité serait d'avoir des éléments partagés avec les candidats et d'autres uniquement entre formateurs.

Les appréciations peuvent s'appuyer sur des grilles d'évaluations plus précises que les niveaux existants : [fiche d'évaluation](#) française, grille d'évaluation CMAS, thématiques préparées par Julie.

Outil IDF : un QR code pour la formation (tous les candidats utilisent le même QR Code) donnant l'accès à des évaluations de compétences, possiblement avec commentaires (Google Form).

Conduite du jeu *										0,9	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Candidat investi et rigoureux à l'écoute pour progresser. Arbitrage de surface. On a échangé sur l'utilisation de l'avantage en cas de faux départ.	8,5
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très bien en arbitre principal	10,0
										10,0	
Vision des fautes *											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Bon arbitrage, se place bien, voit bien les fautes et fait bien les gestes. Quelques hésitations entre laisser jouer (avantage) ou arrêter le jeu, en fin de match.	7,8
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	bon arbitrage, candidat qui mérite d'être validé	8,16666667

La synthèse permet d'avoir une synthèse par candidat, avec les moyennes par compétences.

Essai à faire pour la formation de la semaine prochaine si possible, sur la base des thèmes préparés par Julie.

@Julie : Préparer un questionnaire Google Form, même incomplet, pour essai par Guillaume C / Patrick / Seb sur le stage France des 7 et 8 février 2026 à Clermont-Ferrand.

@Patrick : A l'issue du stage AN2 de février et de la mise en place du Google Form de suivi, voir ce qui est possible de faire comme synthèse vers les candidats à partir des éléments collectés.

### 13.2 Gestion des formateurs

La gestion des équipes de formation : les formateurs assurant les stages ne sont pas ceux en charge de l'examen pratique pour un candidat donné.

Ce point est idéal mais peut complexifier l'affectation des formateurs sur les stages pratiques et les examens. Cela implique d'avoir un calendrier figé des stages France / compétition, la répartition des formateurs et l'affectation des candidats sur les combinaisons stage / examen.

Objectif de limiter le nombre de candidat par saison et par équipe de formation, notamment lors des examens.

Pour les examens, une cible à deux candidats par examinateur est un bon objectif.

### 13.3 Durée des formations

L'allongement de la formation, sur un an ou deux ans (ou plus ?) en fonction du niveau de départ, des contraintes personnelles.

Le risque étant d'avoir des candidats sur de longues durées, mais à l'avantage d'éviter que des candidats se présentent à l'examen sans être prêt (et prendre des places à des candidats possiblement prêts).

La durée de deux ans étant liée aux règles d'encadrement qui sont plus souples pour les clubs qui progressent.

### 13.4 Contenu et déroulé des formations

Déplacer l'examen théorique du week-end de l'examen vers le week-end de stage France. L'objectif étant de profiter un maximum des matchs en championnat pour la formation et l'examen et ne pas perturber les grilles de match.

- Solution 1 : déplacer l'examen théorique le samedi matin du week-end d'examen
- Solution 2 : faire passer la théorie lors du stage Equipe de France

Cette seconde solution permet d'avoir un premier état des lieux des connaissances théoriques des candidats avant leur stage en compétition et leur examen.

Quelle posture des formateurs durant l'examen : certains formateurs continuent à conseiller / faire des bilans après chaque match aux candidats, d'autres non, considérant que l'examineur doit seulement juger.

Fait-on des commentaires / conseils lors de l'examen ?

Pour : 5, Contre : 3, Abstention : 0.

Durant les examens, il ne s'agit pas d'un échange comme fait durant les stages mais un débrief de fin de match. Pas de discussion avec le candidat durant le match (hors situation litigieuse avec temps mort arbitre).

## 14 Gestion du CNA

Alexandre quitte son poste de coordinateur du CNA.

Camille n'est plus présente au CNA depuis deux saisons, elle sort donc du CNA.

Le CNA a besoin de se renouveler, avec de la diversité venant des différents comités régionaux.

ORGANIGRAMME DU CNA	
<b>Coordinateur du CNA</b>	Pas de candidat
<b>Gestion des arbitres</b>	Julie VINCENT
<b>Gestion des formations</b>	Patrick BENOIT Assisté de Christophe FORLAY et Nelly ESTIER
Supports de formations	Identifier le point focal lors de la prochaine réunion CNA (solution numérique IDF)
Examens d'arbitre	Identifier le point focal lors de la prochaine réunion CNA
Remboursements	Sébastien LE PAGE
Règles de jeu	Sébastien DOTTE
Relations CMAS et règles internationales	Sébastien DOTTE, assisté de Sophie HARRIS
Coordination des arbitres internationaux et relations équipes de France	Sébastien LE PAGE
Communication	Pas de candidat.

En gras, le bureau du CNA.

Gestion des arbitres (convocations, questions sur les attributions) : [cna.gestion.hockeysub@gmail.com](mailto:cna.gestion.hockeysub@gmail.com).

Formation des arbitres (convocations, questions sur les formations) : [cna.formation.an2@gmail.com](mailto:cna.formation.an2@gmail.com).

Communication du CNA (articles, publications) : [cna.communication.hockeysub@gmail.com](mailto:cna.communication.hockeysub@gmail.com).

Instagram du CNA : CNAUWHFrance

Pour le prochain CNA, chaque responsable de poste doit rédiger une fiche de poste (1 page max.) afin de communiquer à l'extérieur du CNA et de capitaliser les activités.

@ Membres du CNA : Rédiger les fiches de son poste.

### 14.1 Contacts et liste de diffusion

Le compte rendu du CNA doit être diffusé : aux membres du CNA, aux RRA, au coordinateur du CNC, aux présidents de région et au bureau de la CNHS. Il est également mis en ligne sur le site de la CNHS.

## 14.2 Membres du CNA

Le CNA reste en attente de proposition de candidature notamment venant des régions actuellement non représentées.

CNA	Prénom NOM	Téléphone(s)	Mail
CNA	Patrick BENOIT	06 69 13 56 06	benoit.ptk@gmail.com
CNA	Guillaume CHOISNARD	06 62 47 75 87	guillaume.choisnard@hilti.com
CNA	Alexandre DAVION	06 16 76 85 69	alexandre.davion@free.fr
CNA	Sébastien DOTTE	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
CNA	Nelly ESTIER	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CNA	Christophe FORLAY	06 65 59 19 90	forlay.christophe@orange.fr
CNA	Sébastien LE PAGE	06 75 00 21 33	sebastien_le_page@hotmail.fr
CNA	Benoit ROBERT	07 78 70 35 12	robert.benoit@gmail.com
CNA	Julie VINCENT	06 75 54 69 56	juvincent.jv@orange.fr

## 14.3 Responsables Régionaux de l'Arbitrage

Comité	Prénom NOM	Téléphone(s)	Mail
NA	Rémy HONORE	06 61 03 42 42 06 09 52 65 13	rhonore@saretec.fr landstory2002@hotmail.com
BPL	Nelly ESTIER	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
PACA	Bruno DELORME	06 03 03 19 42	brunodelorme0603@orange.fr
EST	Guillaume DERVIN		guillaume.dervin08@orange.fr
IDF	Guillaume JERI		guillaumejeri@gmail.com
PM	Martine URRUTIGOITY	05 61 27 92 24 06 89 51 78 11	martine.urrutigoity@orange.fr
HDF	Laurent DUMONT	06 10 27 00 97	laurent.dumont19@wanadoo.fr
LPN	Pas de RRA		
AURA	Christophe FORLAY	06 65 59 19 90	forlay.christophe@orange.fr

## 15 Organisation du prochain CNA

L'organisation du prochain CNA se déroulera (possiblement dans la région Grand Est), idéalement le week-end du 30 et 31 janvier 2027 ou sinon les 23 et 24 janvier 2027.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la réunion se termine à 14h15.